

églises paroissiales, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing de notre secrétaire, le dix de Novembre, mil huit cent quarante neuf.

† JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C. F. CAZEAU, PTRÉ.
Secrétaire.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim inimicisæ jurabit. "

QUÉBEC, 15 NOVEMBRE 1849.

Depuis notre dernier numéro, il s'est opéré de grands changements au sujet de la rédaction de l'Abéille. Monsieur Hubert Larue, pour des raisons que nous ne blâmons pas entièrement, a cru devoir se démettre de sa charge d'Assistant-Rédacteur, et le Comité de Régie nous adjoindre un collègue pour nous aider dans nos fonctions, trop fortes et trop pénibles pour un seul, puisque, dans le peu de temps que nous laissent nos devoirs de classe, il faut lire plusieurs *Papiers*, faire des recherches, prendre des notes, etc., etc., en un mot régler toute la marche de ce journal.

Nous publions aujourd'hui le mandement par lequel Monseigneur de Québec remet à son coadjuteur l'administration de son diocèse. Il n'est personne qui n'aime à conserver ces derniers avis, ces adieux à son peuple du prélat vénéré qui occupe depuis 17 ans le siège archiepiscopal de Québec : ce sera pour nous surtout un précieux souvenir de celui qui a donné si souvent des preuves de sa bienveillante affection pour la jeunesse.

ANNEXION.

L'opinion publique est aujourd'hui violemment agitée ; elle est divisée sur un point d'une importance majeure. Deux partis, inégaux en nombre il est vrai, deux camps sont en présence ; l'un veut arborer l'étendard Américain, l'autre conserver le vieux drapeau de la Grande Bretagne. Nous traçons ici, pour l'avantage de quelques uns de nos lecteurs, l'histoire de cette grave question.

Lorsqu'on connaît ici que la conduite de Lord Elgin était approuvée du Gouvernement Anglais et que la sanction donnée au bill d'indemnité ne serait pas dévouée ; l'antique loyauté de 1837 et 38 s'émou et plusieurs de ses organes prononcèrent que le Canada ne se soustrairait aux injustices de l'Angleterre qu'en s'an-

nexant aux Etats-Unis. Depuis lors tout s'était borné à des rumeurs, à des articles de Gazette, à des réunions de sociétés mystérieuses, quand, vers le milieu du mois dernier, parut à Montréal un manifeste signé de 668 noms dont 170 canadiens. C'était une profession de foi annexioniste ; on y engageait le peuple du Canada à obtenir par des voies pacifiques l'affranchissement de la province et sa séparation paisible d'avec la métropole. Des protestations d'attachement à la mère patrie furent aussitôt rédigées et signées par des membres de la législature, des officiers de milice et beaucoup de citoyens influents, tant à Québec qu'à Montréal. Dans cette dernière ville, une assemblée annexioniste a eu lieu sur la fin de la semaine dernière, on y remarquait, au dire des *Mélanges*, assez peu de monde, surtout de Canadiens français. Ceux qui la composaient n'ont pas laissé de s'organiser sous le nom d'*Association de Montréal pour l'Annexion* : ils doivent s'assembler au plutôt pour nommer des officiers. A l'heure qu'il est, Québec a eu aussi ses assemblées pour et contre l'annexion. On comptait à la première, (celle des annexionistes,) suivant l'*Ami de la Religion*, 2 à 300 personnes. Chaque parti prétend que le résultat lui a été favorable ; mais si la victoire est restée douteuse, le tapage et le dommage fait à l'hôtel St. Georges sont choses très-constantes. Enfin tous les citoyens de Québec furent invités à se réunir en masse dimanche dernier à l'issue de la messe de St. Roch pour protester de leur dévouement à la Grande Bretagne. Une pluie légère, qui tombait à l'heure désignée, circonstance qui devait empêcher, aux termes de la convocation, la tenue de l'assemblée, causa à ce que prétend le *Journal de Québec* l'absence de beaucoup de personnes ; néanmoins l'assemblée fut nombreuse ; plusieurs orateurs y furent entendus ; le plus grand ordre y constamment régné. Pendant que ceci se passe dans le bas de la province, les députés de la ligue, assemblés à Toronto, depuis le commencement de ce mois, viennent de se prononcer contre l'annexion et d'improver les démarches de ses partisans.

Si l'éclairage au gaz n'a plus le mérite de la nouveauté, il a celui plus solide de s'être tenu constamment à la hauteur de sa première réputation. Tout le monde en reconnaît l'avantage et la supériorité ; et les écoliers du Séminaire de Québec, eux-mêmes, s'il leur est permis d'avoir une opinion, peuvent en parler avec connaissance de cause. Le Séminaire est aujourd'hui éclairé par 101 becs de gaz répartis comme suit :

17 dans les corridors,
18 " la chapelle de la congrégation,
16 " la grande salle de récréation,
8 " la petite do. do.
15 " la grande salle d'étude,
8 " la petite do.,
10 " le réfectoire du petit Séminaire,
6 " celui du grand Séminaire,
4 " la salle de récréation de M.M. les
Ecclesiastiques,
2 " celle des M.M. du Séminaire.

104

L'éclairage de la congrégation, des corridors, salles et réfectoires ne laisse rien à désirer : à la grande salle d'étude seulement, on pourrait demander une distribution plus égale de la lumière. L'innovation doit paraître bonne, surtout à M.M. les petits, qui, dit-on, ne voyaient pas clair deux fois par mois dans leur salle. Mais ce dont grands et petits se félicitent également, c'est de pouvoir passer désormais leurs récréations du soir à la cour, grâce à la lanterne qu'on y a placée : le jet assez faible et qu'on va immédiatement remplacer par un plus gros, éclaire déjà suffisamment les deux perrons, le porche et le jeu de pelote. On nous dit qu'on évalue le coût de l'introduction du gaz ici £150 : il s'en fait tous les jours une dépense de 300 à 350 pieds, soit une somme de 6 à 7 shellings, le prix étant £1 les mille pieds.

Nous dirons en terminant que les yeux se trouvent bien du nouveau mode d'éclairage, mais que les nez ont à s'en plaindre assez souvent.

L'orgue de la cathédrale avait été malade il y a quelque temps en état d'être touché ; on en complète aujourd'hui les réparations et l'on profite de la circonstance, pour le reculer considérablement de manière à laisser en avant un espace assez vaste pour contenir au besoin un chœur nombreux.

On travaille dans la nouvelle cour au jeu de pelote qui sera adossé à l'ancien secretariat : il doit avoir deux ailes ; le reste ses dimensions seront à peu près celles de l'ancien.

NOUVELLES LOCALES.

L'état de la prison de Québec au 1er Novembre, 1849.

Prisonniers sous sentence de la cour,	12
" sous l'ordonnance de police,	5
" sous l'acte 4 et 5 Victoria,	4
" marins sous l'acte provincial,	10
" sous l'acte impérial,	16
" attendant leur procès,	10
" débiteurs,	5
Total,	152

Sur ce nombre il y a 44 femmes.